

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 24 juin 2021
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON

N° 58

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 29/06/2021
- la transmission au contrôle de légalité le : 29/06/2021
(accusé de réception du 29/06/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions aux associations culturelles - 2ème part année 2021

Il est proposé d'attribuer des subventions aux associations culturelles pour un montant total de 513 668 €.

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Quimper a souhaité pouvoir accompagner l'ensemble des acteurs culturels, avec une attention particulière, en raison de la crise sanitaire. Un premier versement de subvention de fonctionnement pour 2021 avait pu être effectué afin de garantir à chaque acteur culturel de pouvoir assurer son fonctionnement.

Depuis, le bilan de l'année 2020 a pu être réalisé et il a pu être constaté les difficultés de faire face à la situation de crise sanitaire pour certains. Pour d'autres, au contraire, cette année particulière a permis de venir soutenir directement le secteur par l'adaptation de leurs actions, ou de retrouver une sérénité de trésorerie. Enfin, elle permettra également de dégager des capacités financières, en accord avec la collectivité, pour des actions qui viendront particulièrement répondre aux priorités de la politique culturelle de la ville.

Au vu des résultats présentés par les associations culturelles, il est proposé de verser le solde de la subvention de l'année en respectant le principe suivant :

La ville de Quimper adapte son niveau d'intervention afin de garantir des résultats équilibrés. Chaque déficit a été étudié au cas par cas.

Dans un dialogue particulier avec chaque acteur, la ville de Quimper, en pleine responsabilité et souhait d'équité, a étudié les possibilités d'ajustement de son intervention pour 2021

Après avoir délibéré, Mme Valérie DURRWELL ne prenant pas part aux délibérations, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la maire :

- 1- à verser au titre de l'année 2021, sur la ligne comptable n° 6574.810.33, les subventions détaillées par bénéficiaire dans le tableau ci-dessous, pour un montant total de **513 668 €** ;

Associations	Objet de la subvention	Propositions
ARTS PLASTIQUES		
Amis du musée des Beaux-Arts	Fonctionnement	167 €
Galerie Artem	Fonctionnement	1 290 €
CACTUS	Fonctionnement	1 833 €
Artothèque scolaire « à l'école du regard »	Fonctionnement	833 €
CULTURE BRETONNE		
Bagad Ergué Armel	Fonctionnement	1 331 €
Bagad Penhars	Fonctionnement	2 411 €
Bagad ar Meilhoù Glaz	Fonctionnement	2 209 €
	Projet FIC – 70 ^{ème} anniversaire	4 000 €
Bagad Kemper	Fonctionnement	9 905 €
Bagad Saint Patrick	Fonctionnement	3 393 €
Bagad Ar Re Goz	Fonctionnement	4 909 €
Eostiged Ar Stangala	Fonctionnement	2 209 €
Keltiad	Fonctionnement	1 306 €
Mederien Penhars	Fonctionnement	6 278 €
Danserien Kemper	Fonctionnement	2 209 €
Korriganed ar Meilhoù glas	Fonctionnement	2 366 €
Festival de Cornouaille	Fonctionnement	66 718 €
	Préparation 100 ^{ème} anniversaire	30 000 €
Ti Ar Vro	Fonctionnement	20 005 €
War'l Leur Penn ar Bed	Fonctionnement	333 €
Bannoù Heol	Projet livre CD <i>Ar Marc'h Dall</i>	2 500 €
DIVERS		
Loar Gann	Fonctionnement	150 €
CEZAM	Financement du dispositif	5 883 €
Association Les Portes Logiques	Projet FIC – 26h de WebRadio	4 000 €
IMAGE		
Gros Plan	Fonctionnement	86 100 €
AZ Krouiñ	Fonctionnement	1 000 €
LECTURE		
Université du temps libre	Fonctionnement	500 €
UJAP Quimper (Salon de la BD)	Fonctionnement	833 €
Les Editions Sauvages	Fonctionnement	100 €
La Liberté de l'esprit	Fonctionnement	457 €
METIERS D'ART		
Quimper Céramique	Fonctionnement	333 €
Les Amis du musée de la Faïence	Fonctionnement	467 €
MUSIQUE		
Kanerien Penn ar Bed	Fonctionnement	213 €
Groupe vocal Jef Le Penven	Fonctionnement	1 381 €
Les chemins de la voix	Fonctionnement	213 €

OSCAC (Office Sud Cornouaillais d'Animation Culturelle)	Festival les Semaines Musicales	30 093 €
	Médiation culturelle	4 667 €
César Franck	Fonctionnement	1 217 €
	Les matinales de Locmaria	333 €
Aprèm jazz	Fonctionnement	747 €
Polarités	Fonctionnement	74 400 €
Ecorces et Ames	Projet FIC – Une oreille sur le monde	1 000 €
Breiz Afreeka	Projet FIC - Breiz Afreeka Show 2	500 €
Compagnie Elektrobus Théâtre	Projet FIC – Les Mardis de la reprise	10 000 €
PATRIMOINE		
Société Archéologique du Finistère	Fonctionnement	230 €
Association Port de Quimper	Fonctionnement	117 €
Le Lougre de l'Odé	Mâtage et démâtage	1 000 €
Comité animation de Ty Mamm Doué	Fonctionnement	800 €
SPREV	Fonctionnement	667 €
THEATRE, DANSE, CIRQUE		
Balles à fond	Fonctionnement	11 300 €
Del Gesto	Fonctionnement	950 €
APF France Handicap	Projet FIC – complément	2 500 €
Hip Hop New School	Action culturelle	11 641 €
	Ecole de danse	2 264 €
Très Tôt Théâtre	Fonctionnement	76 993 €
	Festival Tata	14 110 €
Cie l'oiseau sur le toit	Fonctionnement	152 €
Je savoir dire	Fonctionnement	152 €

2- à signer les conventions et les avenants financiers aux conventions de partenariat entre la ville et les associations suivantes :

- Bagad Ar Meilhoù Glaz ;
- Bagad Kemper ;
- Festival de Cornouaille ;
- Ti Ar Vro ;
- Gros Plan ;
- Oscac ;
- Polarités ;
- Hip Hop New School ;
- Balles à fond ;
- Très Tôt Théâtre.